

## PRÉSENTATION

---

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) met en place un levier additionnel pour soutenir le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) dans la gestion de la situation critique dans le secteur de l'imagerie médicale de la région, impactant divers parcours de services.

Le complément au programme de bourses d'études lié aux domaines de l'imagerie médicale et des laboratoires de biologie médicale (IMLBM) représente un investissement global jusqu'à 200 000 \$ du gouvernement du Québec, se déclinant en cinq (5) bourses totalisant 40 000 \$ chacune.

Il s'adresse aux étudiants à la dernière année de leur formation technique menant à l'obtention d'un des diplômes d'études collégiales suivants en 2024 :

- Technologie de radiodiagnostic (142.H0)
- Technologie de médecine nucléaire (142.F0)
- Technologie de l'échographie médicale (142.G0)
- Technologie de radio-oncologie (142.D0)
- Techniques d'électrophysiologie médicale (140.A0)
- Technologies d'analyses biomédicales (140.C0)

À terme, l'obtention d'un de ces diplômes d'études collégiales (DEC) leur offrira la possibilité d'exercer à titre de technologue en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic, technologue en imagerie médicale du domaine de la médecine nucléaire, technologue spécialisé en échographie – pratique autonome, technologue en radio-oncologie, technologue en électrophysiologie médicale, technologue spécialisé en imagerie médicale ou technologiste médical dans les installations du CISSSO embauchant ces professionnels.

## OBJECTIFS DU COMPLÉMENT

---

Le complément au programme de bourse d'études vise à :

- Soutenir à court terme le CISSSO face à la situation critique, en mettant l'accent sur l'attraction, la rétention et la disponibilité de la main-d'œuvre dans certains titres d'emploi ;
- Offrir un soutien financier aux candidats sélectionnés pour la dernière année de leur formation technique en contrepartie d'un engagement à exercer leur profession dans les installations du CISSSO embauchant ces professionnels.

## BOURSES D'ÉTUDES ATTRIBUÉES

---

Pour 2024, le MSSS finance jusqu'à un maximum de cinq (5) bourses d'études totalisant 40 000 \$. Le cas échéant, le montant de la bourse déjà reçu dans le programme de bourses d'études lié aux domaines de l'imagerie médicale et des laboratoires de biologie médicale (IMLBM) est inclus dans le calcul de la bourse d'études de 40 000 \$.

## ADMISSIBILITÉ

---

Tous les candidats souhaitant obtenir une bourse d'études doivent :

- Détenir un statut de citoyen canadien ou être détenteur du statut de résident permanent et résider au Québec ;
- Être inscrit et diplômé en 2024 dans un programme d'études visé par le complément au programme de bourses d'études lié aux domaines de l'imagerie médicale et des laboratoires de biologie médicale
- 

Les boursiers du programme de bourses d'études lié aux domaines de l'imagerie médicale et des laboratoires de biologie médicale (IMLBM) 2023-2024 sont admissibles au complément.

## ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le candidat qui obtient la bourse d'études s'engage à :

- Obtenir l'un des diplômes d'études visés dans le cadre du complément au programme de bourses d'études lié aux domaines de l'imagerie médicale et des laboratoires de biologie médicale en 2024.
- Offrir et respecter une disponibilité à temps complet dans les installations du CISSSO pendant au moins trois (3) ans après l'obtention de son diplôme d'études.
- Être membre en règle de son ordre professionnel.

## ENGAGEMENT DU CISSSO

L'établissement s'engage à :

- Verser la bourse au candidat en deux (2) versements égaux. Le premier sera effectué dans les semaines suivant la signature du formulaire d'engagement et le deuxième sera versé à l'obtention du diplôme et du permis d'exercice.
- Embaucher le candidat à la suite de l'obtention de son diplôme et du permis d'exercice requis en lui offrant une garantie de travail à temps complet pour trois (3) années ;
- Suivre le cheminement du candidat tout au long de la période d'engagement de trois (3) années ;
- Fournir les données relatives au complément au programme de bourses d'études lié aux domaines de l'imagerie médicale et des laboratoires de biologie médicale, lorsque demandé par le MSSS.

## EN CAS D'ABANDON OU D'ÉCHEC DES ÉTUDES

Exemples de situations possibles	Effet
Abandon ou échec du programme d'études en cours de formation	Remboursement du total des sommes reçues au moment de l'abandon.
Échec d'un cours ou d'un stage	L'étudiant doit aviser l'établissement et le cours ou le stage pourra être repris et aura pour effet de retarder la diplomation et par le fait même le début de la période d'engagement.
Absence de plus de 30 jours pendant la période d'engagement	Pendant la période d'engagement, si une absence prévue à la convention collective de plus de trente (30) jours survenait, cela prolongerait la période d'engagement de l'employé d'une durée équivalente à celle de l'absence.
Départ pendant la période d'engagement	Pendant la période d'engagement, l'employé qui démissionne avant la fin de son engagement doit rembourser la bourse prorata du temps restant à sa période d'engagement
Autres cas	Voir l'établissement parrain.

Les bourses sont nominatives et ne peuvent être en aucun cas transférées à un autre étudiant en cas d'abandon ou d'échec des études, d'une absence de plus de 30 jours pour raison médicale ou congé parental ou de manquement à l'engagement.

### Identification

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone 1 : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone 2 : \_\_\_\_\_

### Déclaration d'engagement à fournir des services

Je soussigné : \_\_\_\_\_, déclare faire une demande pour l'obtention de ma bourse d'études offerte par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'année 2023-2024.

Nom du Programme d'études en cours :		Diplôme visé :	
Date de début du programme d'études :		Date de fin prévue du programme d'études :	

Nom et lieu de la maison d'enseignement : \_\_\_\_\_

Je m'engage à compléter mon programme d'études et à offrir une disponibilité à temps complet qui sera comblée selon les besoins de l'établissement et conformément aux dispositions locales des conventions collectives, et ce, pour au moins de trois (3) années, dans les installations du CISSSO.

Je suis déjà boursier au programme de bourses d'études lié aux domaines de l'imagerie médicale et des laboratoires de biologie médicale (IMLBM) 2023-2024 :

Non

Oui. Si oui, spécifier l'établissement parrain : \_\_\_\_\_

Si je manque à l'un de mes engagements, je m'engage à rembourser à l'établissement de santé et de services sociaux, selon les modalités prévues au programme de bourse d'études lié aux domaines de l'imagerie médicale et des laboratoires de biologie médicale ou au complément, le montant de la bourse ou la partie de ce montant calculé proportionnellement au temps où je n'aurai pas fourni les services pour lesquels je me suis engagé.

### Autorisation pour l'échange de renseignements

J'autorise le ministère de la Santé et des Services sociaux et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux concernés à s'échanger mutuellement les renseignements qui me concernent et dont la communication est nécessaire à l'évaluation, à l'application et au respect de cet engagement.

### Changement d'adresse

Je m'engage à aviser le CISSSO de tout changement d'adresse, et ce, dans les 30 jours de ce changement d'adresse pendant toute la durée de mon engagement.

### Signatures

Signé à (ville) : \_\_\_\_\_

Le (date) : \_\_\_\_\_

Signature du candidat : \_\_\_\_\_

Signature de la personne responsable de l'établissement de santé :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Prénom et nom en lettre moulées

Date : \_\_\_\_\_